

## &gt;&gt; Utilisation (\*)

L'utilisation de ce casque est essentiellement recommandé lors de toute activité où il existe un risque d'impact sur la partie supérieure de la tête par la chute d'objets.

L'industrie en général, les travaux, la construction, le bâtiment, les travaux publics, les carrières, etc.

## &gt;&gt; Caractéristiques techniques

- ✓ Casque de chantier en polyéthylène haute densité.
- ✓ 6 points de fixation. Coiffe plastique.
- ✓ Tour de tête en plastique.
- ✓ Serre-nuque manuel à picots.
- ✓ Bande textile frontale pour la transpiration.

✓ **Coloris:**

\* Jaune:.....réf CAS5RSY

\* Orange:.....réf CAS5RSO

\* Rouge:.....réf CAS5RSR

\* Vert:.....réf CAS5RSV

\* Blanc:.....réf CAS5RSW

\* Bleu:.....réf CAS5RSB

✓ **Poids:** 317 g.

✓ **Durée de vie:** 2 ans; 4 ans en cas d'utilisation sporadique <sup>(a)</sup>.

✓ **Conditionnement:** - carton de 60 unités.  
- sachet individuel.



En savoir plus sur [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

## &gt;&gt; Principaux atouts

- ✓ La coque est fabriquée par injection de polyéthylène de haute densité. Sa surface est lisse et présente deux stries parallèles dans son axe longitudinal et une strie massive à section triangulaire, qui viennent renforcer la rigidité du casque.
- ✓ Bande textile anti-sueur à l'avant pour le confort de l'utilisateur.
- ✓ La hauteur d'utilisation peut être réglée sur trois positions différentes ; il dispose pour ce faire de trois fentes sur chacune des pattes antérieures et postérieures de la coiffe.

## &gt;&gt; Conformité

Ce produit a été testé suivant les normes européennes suivantes :

- **EN 397: 2012 +A1: 2012.** Casques de protection pour l'industrie.

- **EN 50365:2002.** Casques électriquement isolants pour utilisation sur installations à basse tension. **Classe 0. 1000 Vac.**

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA**. Organisme notifié **n°0321**.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **SATRA**. Organisme notifié **n°0321**.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

**C E 0321** 

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

Ce produit a été sélectionné par

**Prosur®**